



Justice pour tous

Le groupe de
travail sur la justice

Points marquants et
recommandations de politique
www.justice.sdg16.plus



Ce document est protégé sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>. Conformément à la licence Creative Commons Attribution, vous êtes en droit de copier, distribuer, transmettre et adapter ce document, y compris à des fins commerciales, à la condition que les auteurs soient cités et que toutes les modifications effectuées soient indiquées.

Veillez citer ce document comme suit : Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous – points marquants et recommandations de politique*. (New York : Center on International Cooperation, 2019), disponible au lien <https://www.justice.sdg16.plus/>.

Veillez citer le rapport complet : Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous – Rapport Final*. (New York : Center on International Cooperation, 2019), disponible au lien <https://www.justice.sdg16.plus/>.

Les photos sont de Bart Hoogveld

Afin de garantir la justice pour tous en 2030 dans un monde où des milliards de personnes ne sont pas en mesure de l'obtenir, nous devons résoudre les problèmes de justice, empêcher les injustices de se produire et utiliser les systèmes de justice pour créer des opportunités pour permettre aux personnes d'avoir une place à part entière dans leur société et leur économie

Bâtir des sociétés justes

Réalisez les ambitions de l'agenda 2030
pour le Développement Durable

Au coeur du Programme 2030 pour le développement durable repose une vision fondée sur un monde juste, équitable, tolérant, ouvert et inclusif dans lequel les besoins des plus vulnérables sont satisfaits.

L'ODD 16.3 entend garantir un accès équitable à la justice pour tous d'ici 2030. Les autres ODD relatifs à la justice abordent la problématique du déni de identité juridique, les formes majeures d'injustice telles que la corruption et les mouvements illégaux de capitaux, et la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes.

Pour atteindre l'objectif de l'accès à la justice pour tous, nous devons :

- Placer la justice au centre des mesures de développement durable
- Placer les personnes au coeur des systèmes de justice
- Passer de la justice des élites vers une justice pour tous



Placer la justice au centre des mesures de développement durable

La justice constitue le fil conducteur reliant l'ensemble des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Sans une meilleure justice, le monde ne sera pas en mesure

- De mettre fin à la pauvreté, de réduire les inégalités, d'atteindre les plus vulnérables
- De créer les conditions favorisant une prospérité durable et équitable
- De promouvoir la paix et l'inclusion et de protéger les droits fondamentaux

Placer les personnes au coeur des systèmes de justice

Par le passé, les réformes du système judiciaires se sont souvent concentrées sur des institutions trop éloignées des personnes. En revanche, une approche de la justice axée sur les personnes

- Comprend comment les hommes, les femmes et les enfants ressentent la justice et l'injustice
- Se base sur ce qui marche pour répondre aux besoins en matière de justice des personnes
- Est fournie par un système de justice inclusif ouvert aux partenariats avec d'autres secteurs

Passer de la justice des élites vers une justice pour tous

L'atténuation des écarts en matière de justice requiert une ambition nouvelle – un effort soutenu dans l'objectif de permettre à des milliards de personnes supplémentaires d'accéder à la justice

- Aider à résoudre les problèmes en matière de justice du peuple
- Prévenir la survenue des cas d'injustice graves et mineurs
- Donner aux personnes la possibilité de participer pleinement à la vie sociale et économique

En quoi la Justice pour tous est-elle nécessaire?

Afin d'atteindre les Objectifs de développement durable promettant la justice pour tous, il nous faut prendre conscience de l'étendue des inégalités en matière de justice et plaider en faveur des investissements nécessaires pour les résoudre

Combien de personnes sont confrontées à des problèmes juridiques ? De quoi ont-elles besoin et à quoi aspirent-elles lorsqu'elles entreprennent des démarches juridiques ? Et quel type de justice obtiennent-elles?

Jusqu'à récemment, l'absence de données a permis d'occulter l'ampleur des inégalités en matière d'accès à la justice, mais aujourd'hui, plus de données de meilleure qualité sont disponibles.

En s'appuyant sur les recherches menées par des organisations et des experts du secteur juridique de premier plan, le Groupe de travail sur la justice présente une première estimation des inégalités mondiales en matière de justice.

L'atténuation des écarts en matière de justice requiert une ambition nouvelle – un effort soutenu dans l'objectif de permettre à des milliards de personnes supplémentaires d'accéder à la justice.

Les pays doivent cibler des investissements sur les besoins de justice les plus urgents, favoriser les approches à faible coût, et diversifier les sources de financement.

Le Groupe de travail a mis en lumière trois dimensions de l'étendue des inégalités mondiales en matière de justice. Au total, 5,1 milliards de personnes relèvent d'au moins un de ces trois groupes. Dans le monde entier, les femmes, les enfants, les personnes démunies, handicapées ou issues de minorités ethniques, éprouvent le plus de difficultés à accéder à la justice. Les inégalités de justice reflètent les inégalités structurelles et constituent le moteur de ces inégalités.

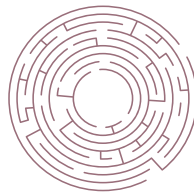
Les inégalités mondiales en matière de justice

5,1 milliards de personnes sont privées d'accès à la justice



4,5 milliards

de personnes sont privées de d'opportunités sociales, économiques et politiques



1,5 milliards

ont un problème de justice pénale, civile ou administrative qu'ils ne peuvent pas résoudre



253 millions

de personnes vivent dans des conditions d'extrême injustice sans aucune protection légale réel

- > Sans la justice, les personnes ni les sociétés ne peuvent réaliser leur véritable potentiel
- > La personne confrontée à une problème en matière de justice, perd en moyenne un mois de salaire
- > Les coûts des problèmes quotidiens en matières de justice atteint entre 0,5 % et 3 % du PIB annuel
- > Chaque dollar investi dans la justice peut générer un retour sur investissement de 16 \$, provenant des économies liées à la réduction du risque de conflit
- > Les dépenses liées à la justice axée sur les personnes peuvent générer un retour sur investissement élevé

\$190

Pays à revenu élevé

\$64

Pays à revenu intermédiaires

\$20

Pays à faible revenu

Coût de l'accès universel à une justice de base (par personne et par an)

Résoudre les problèmes en matière de justice

Une approche des réformes juridiques centrée sur les personnes commence par les besoins de ces dernières, et vise à résoudre les problèmes de justice qui leur tiennent le plus à coeur

Par le passé, les réformes du secteur juridique se sont principalement concentrées sur les bâtiments, les procédures et les institutions, sans toutefois combler les inégalités de justice auxquelles sont confrontées des milliards de personnes.

Malgré les différences entre les pays et la diversité des systèmes de justice, des enquêtes indiquent qu'à travers le monde, les personnes font face aux mêmes types de problèmes de justice.

Les plus grands besoins en justice se concentrent sur six domaines :

- Violences et crimes, dans la sphère publique, au domicile ou sur le lieu de travail
- Problèmes d'argent et de dettes, ou liés au statut de consommateur
- Différends liés au logement ou aux terres, ou conflits entre voisins
- Difficultés liées à l'accès aux services publics et à leur qualité
- Conflits familiaux, notamment dans le cas d'un divorce ou d'un héritage
- Problèmes rencontrés au travail, en tant qu'employé ou chef d'entreprise

En considérant les problèmes en matière de justice des individus comme un point de départ, les pays sont encouragés à examiner la manière dont il est possible de simplifier leur parcours juridique, d'aider plus de personnes à arriver à un point où ils pourront penser que leurs problèmes ont été résolus. Les parcours de justice doivent responsabiliser les personnes, leur donner accès à des services de justice de qualité et les aider à obtenir des résultats permettant une amélioration notable de la justice.



Autonomiser les personnes et les communautés

Aider les personnes à comprendre la loi
Soutenir les personnes dans leur quête de solutions

Investir dans les services d'assistance juridique destinés aux plus vulnérables
Accroître la participation dans la justice

Accès à des services juridiques centrés sur les personnes

Accélérer et simplifier les procédures

Encourager les parcours juridiques alternatifs

Proposer des services uniques

Adapter les services aux besoins juridiques

Des issues équitables

Respecter les normes en matière de droits de l'homme

Proposer un recours approprié

Recueillir et diffuser des données sur les solutions apportées

Établir des mécanismes de réclamation efficaces

Prévenir les injustices

Compte tenu de l'ampleur des inégalités en matière de justice, nous devons prévenir les problèmes juridiques et nous efforcer de résoudre les problèmes existants

La prévention réduit les préjudices subis en se concentrant sur les causes profondes de l'injustice. Là où les différends sont plus rares, où les niveaux de violence sont moins élevés, et où les personnes jouissent de protections juridiques adaptées, les sociétés ont de meilleures chances de se pacifier et de prospérer.

Quatre raisons justifient la prévention :

- Les inégalités en matière de justice sont trop importantes pour être comblées par des approches et des outils traditionnels.
- La justice est nécessaire pour les communautés et les sociétés, et pas uniquement pour les individus. Éliminer les causes à l'origine d'injustices est la meilleure façon de s'attaquer aux problèmes structurels de la justice.
- Les systèmes de justice peuvent accroître la résilience en aidant les personnes à protéger leurs droits ou en leur donnant la possibilité de contester une décision de manière pacifique.
- La prévention est rentable : pour les personnes, pour la société et pour le système de justice lui-même.

La prévention nécessite que les intervenants dans la justice n'examinent plus seulement les problèmes de justice individuels et influencent plutôt la façon dont la population vive la justice et l'injustice.

La prévention efficace implique une transformation des systèmes de justice ainsi qu'une collaboration entre la justice et les autres secteurs de manière à combattre les causes profondes des litiges et éviter les cas de violence et de conflit et les violations des droits de l'homme. Les stratégies de prévention doivent aspirer à établir des systèmes de justice fiables, à lutter contre les injustices structurelles ainsi qu'à utiliser la loi pour réduire les risques d'injustice.

Prévenir et apaiser les conflits

Coopérer de manière proactive avec la population pour devancer et prévenir les différends, et pour les empêcher de devenir plus graves encore

Prévenir la violence criminelle, organisée et interpersonnelle

De mesures punitives à des mesures de prévention empiriques pour réduire les niveaux de violence, particulièrement envers les femmes, les enfants et les groupes vulnérables

Renforcer la confiance à l'égard des systèmes de justice

Garantir dans une mesure raisonnable que les droits des personnes seront protégés, que leurs différends seront traités de manière pacifique et qu'elles seront à l'abri des abus de pouvoir

Combattre les causes profondes de l'injustice

Donner une identité juridique et d'autres documents, permettre aux communautés et aux groupes marginalisés de faire valoir leurs droits et de surmonter les injustices

Utiliser la loi pour réduire les risques

Renforcer le cadre législatif pour la prévention de la violence et mettre en place des lois et des réglementations qui rendront l'apparition ou l'intensification de disputes moins probable

Les stratégies de prévention

Prévenir les conflits et l'instabilité

Réduire les griefs et examiner les risques menant à des conflits violents

Promouvoir l'inclusion et protéger les droits

Réduire les abus du système judiciaire et donner justice à ceux confrontés aux plus hauts niveaux d'exclusion

Les pionniers de la justice

Le Groupe de travail a élaboré un programme d'action qui permettra d'atteindre les objectifs de développement durables favorisant la justice pour tous

Une transition vers la justice pour tous nécessite de concentrer de nouveaux efforts sur l'obtention de résultats tangibles pour les personnes. À travers le monde, les partisans d'une réforme commencent à transformer leurs systèmes de justice, apportant ainsi des enseignements aux autres acteurs de la justice.

Quatre mesures leviers favorisent cette dynamique de changement :

- Utiliser des données et des chiffres pour orienter la réforme
- Libérer le pouvoir transformateur de l'innovation
- Mettre en oeuvre des stratégies de financement plus efficaces dans le domaine de la justice
- Bâtir des systèmes judiciaires plus cohérents et inclusifs

Le Groupe de travail appelle les gouvernements, les professionnels de la justice, la société civile, le secteur privé, les organisations nationales et régionales, les fondations et les organisations philanthropiques – et les citoyens eux-mêmes – à collaborer pour mettre en oeuvre la justice pour tous.

Le Groupe de travail émet une série de recommandations en vue de mener une action nationale destinée à accélérer la mise en oeuvre de la justice pour tous. La mise en oeuvre au niveau national doit reposer sur une coopération internationale accrue ainsi que sur des partenariats revitalisés dédiés à la justice.

Résoudre les problèmes de justice considérés par la population comme les plus importants

Comprendre les problèmes juridiques grâce à des enquêtes régulières · Reconnaître, financer et protéger les défenseurs de la justice · Offrir un accès à des services juridiques axés sur les personnes · Recourir à des méthodes alternatives rentables pour aider les personnes à résoudre leurs litiges et obtenir satisfaction

L'action nationale

Prévenir les problèmes de justice et donner la possibilité aux individus de participer pleinement à la vie sociale et économique

Mettre en oeuvre des stratégies de prévention multisectorielles · Accroître l'autonomie, combattre la corruption et garantir une supervision indépendante · Lutter contre les injustices structurelles · Renforcer les lois et les réglementations qui réduisent les risques de violence et le nombre de litiges

Investir dans des systèmes et des institutions de justice oeuvrant pour les personnes et dotés des capacités pour répondre à leurs besoins de justice

Offrir un accès libre aux données liées à la justice · Créer un environnement réglementaire favorable à l'innovation · Élaborer une feuille de route nationale pour le financement de la justice pour tous · Accroître la représentation au sein du système judiciaire et appliquer de nouveaux modèles de gouvernance

Soutenir la mise en oeuvre à l'échelle nationale

Consigner les engagements volontaires visant à mettre en oeuvre l'ODD 16.3, et aider les gouvernements à élaborer des stratégies crédibles, réalistes et subventionnées en vue de réaliser ces engagements

Mesurer les progrès

Convenir d'un nouvel indicateur ODD 16.3 destiné à mesurer les progrès réalisés auprès de la société civile

Renforcer l'engagement en faveur de la justice

Organiser une réunion biennale rassemblant des ministres de la justice, des procureurs généraux et d'autres responsables de la justice

Intensifier la coopération

Former une alliance de partenaires de justice internationaux et régionaux, et une collaboration d'investisseurs

Créer le mouvement

Faire davantage écho aux demandes de changement à travers des mouvements mondiaux, nationaux et locaux menant des campagnes en faveur de la justice pour tous

L'action internationale

Le Groupe de travail sur la justice

Coprésidents



Germán Carlos Garavano, ministre de la justice et des droits de l'homme, Argentine



Sigrid Kaag, ministre du commerce extérieur et de la coopération au développement, Pays-Bas



Priscilla Schwartz, procureure générale et ministre de la justice, Sierra Leone



Hina Jilani, membre, The Elders (les sages universels)

Membres

Alejandro Alvarez
directeur, unité état de droit, cabinet du Secrétaire Général, Nations Unies

Pablo de Greiff
professeur agrégé et professeur adjoint en droit, NYU, et ancien rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-récidive, HCDH

Vivek Maru
président-directeur général, Namati

Owen Pell
partenaire, White & Case LLP

Donny Ardyanto
conseiller du programme autonomisation juridique et accès à la justice, TIFA Foundation, Indonésie

Sara Hossain
avocate, cour suprême du Bangladesh

Allyson Maynard-Gibson QC
avocate, ancienne procureure générale et ministre des affaires juridiques, Bahamas

Marta Santos Pais
ancienne représentante spéciale du Secrétaire Général sur la violence faite aux enfants

James Goldston
directeur général, Open Society Justice Initiative

Kalthoum Kennou
juge à la cour de cassation de Tunisie

Athaliah Molokomme
ambassadrice et représentante permanente du Botswana auprès du bureau des Nations Unies à Genève, ancienne procureure générale, Botswana

Sherpas des Coprésidents

María Fernanda Rodríguez
vice-ministre de la justice, ministère de la justice et des droits de l'homme, Argentine

Jelte van Wieren
directeur du département stabilisation et aide humanitaire, Pays-Bas

Shahid Korjie
coordinateur intérimaire secteur juridique, ministère de la justice, Sierra Leone

Secrétariat

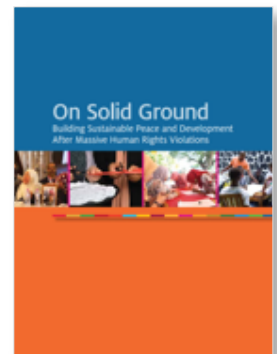
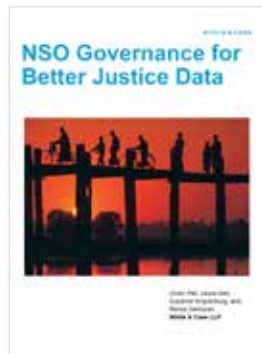
Le Centre sur la coopération internationale (CIC) de l'Université de New York est le secrétariat du Groupe de travail sur la justice. Le CIC a fondé et facilité les Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives

Les partenaires de justice





Le rapport Justice pour tous est disponible en anglais, en espagnol et en français. Il se base sur une série de rapports de groupes de travail et autres recherches commandées. Téléchargez ces matériaux et d'autres sur : www.justice.sdg16.plus/report



Le Groupe de travail sur la justice est une initiative mise en œuvre par les Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives. Il constitue un partenariat multipartenaires réunissant des États membres des Nations Unies, des organisations internationales ainsi que des membres de la société civile et du secteur privé en vue d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable liés à la paix, à la justice et à l'inclusion.

Le Groupe de travail est présidé par des ministres argentin, néerlandais et sierra-léonais, et un membre des Sages universels (The Elders).

GROUPE DE TRAVAIL | ■■■■■■■■■■
SUR LA JUSTICE
PIONNIERS POUR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES, JUSTES ET INCLUSIVES

